



HAL
open science

Monnaies gauloises de Midi-Pyrénées conservées au musée d'Archéologie nationale

Marie-Laure Berdeaux - Le Brazidec, Jean-Pierre Le Dantec

► **To cite this version:**

Marie-Laure Berdeaux - Le Brazidec, Jean-Pierre Le Dantec. Monnaies gauloises de Midi-Pyrénées conservées au musée d'Archéologie nationale. Bulletin de la Société Française de Numismatique, 2010, 65e année - n°6, p. 130-133. halshs-00737554

HAL Id: halshs-00737554

<https://shs.hal.science/halshs-00737554>

Submitted on 31 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bulletin de la Société française de numismatique

Société française de numismatique. Auteur du texte. Bulletin de la Société française de numismatique. 2010-06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

USUELS

JOURNÉES NUMISMATIQUES
MONTAUBAN
4-6 JUIN 2010

└

en

33



Bulletin de la Société Française de Numismatique
53^{es} Journées Numismatiques de Montauban
65e année — n°6 — juin 2010

JOURNÉES NUMISMATIQUES

MONTPELLIER 4-6 JUIN 2010

Admission à l'exposition : 29 €

Admission à l'exposition et à la conférence : 36 €

Admission à l'exposition et à la conférence et à la vente aux enchères : 40 €

Admission à l'exposition et à la conférence et à la vente aux enchères et à la vente aux enchères : 5 €

Admission à l'exposition et à la conférence et à la vente aux enchères et à la vente aux enchères et à la vente aux enchères : 1,50 €

Admission à l'exposition et à la conférence et à la vente aux enchères et à la vente aux enchères et à la vente aux enchères : 1,50 €

Chèques et chèques de banque acceptés, et



Bulletin de la Société Française de Numismatique

23, rue de Valenciennes - 75011 Paris - France

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

- BERDEAUX-LE BRAZIDEC (Marie-Laure) et LE DANTEC (Jean-Pierre) —
Monnaies gauloises de Midi-Pyrénées dans les collections du musée
d'Archéologie nationale130
- GENEVIÈVE (Vincent) — Un nouvel antoninien de Julia Domna au buste sans
croissant dans le médaillier du musée Saint-Raymond, musée des Antiques
de Toulouse133
- CRINON (Pierre) et CHWARTZ (Bernard) (†) — Deux exemples de soulèvement
aquitains illustrés par des monnaies inédites, l'une de Marseille, l'autre de
Cahors138
- PARVÉRIE (Marc) — La circulation des dirhams d'*al-Andalus* entre Gascogne
et Aquitaine au IX^e siècle144
- DIAZ (Jean-Marie) — Denier d'Eudes retrouvé pour Toulouse150
- PROT (Richard) — Une monnaie inédite de Raymond VII de Turenne (1285-
1304)153
- BERDEAUX-LE BRAZIDEC (Marie-Laure) et MEISSONNIER (Jacques) —
À propos de la signature d'un jeton des États de Bourgogne de 1688
au musée de Montauban155
- TURCKHEIM-PEY (Sylvie de) — Le jeton de l'Académie de Montauban159
- GARNIER (Jean-Pierre) — Les médailles de mendiants. À propos de quelques
types inédits pour les mendiants de Montauban et du département de Tarn-
et-Garonne162
- BERDEAUX-LE BRAZIDEC (Marie-Laure) — La collection numismatique de
J.-U. Devals au musée Ingres170
- JOYAUX (François) — Entre numismatique, médecine et magie. La collection de
monnaies sino-vietnamiennes d'un érudit toulousain : le Dr Albert Sallet ..180

CORRESPONDANCE

- COUPLAND (Simon) — Le trésor de Bourgneuf-en-Retz et les monnaies de
Melle au monogramme d'un roi Charles190

SOCIÉTÉ

- Compte rendu des séances des 4 et 5 juin 2010194

33 lois usuels

— 129 —

MMA
Jou 10-833

BERDEAUX-LE BRAZIDEC (Marie-Laure) et LE DANTEC (Jean-Pierre) — **Monnaies gauloises de Midi-Pyrénées dans les collections du musée d'Archéologie nationale.**

Le musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye conserve de nombreuses séries de monnaies gauloises et romaines qui sont actuellement en cours de récolement (1). Les monnaies de la période romaine ayant déjà été présentées dans leur ensemble lors des Journées numismatiques de Saint-Germain-en-Laye en 2008 (2), nous avons pensé mettre à profit celles de Montauban pour faire un point sur les trésors et les monnaies de l'époque gauloise provenant de la région Midi-Pyrénées.

Les lots de monnaies gauloises du MAN sont pratiquement tous entrés dans les collections pendant la seconde moitié du XIXe siècle, par dons ou achats. Nous n'avons pas cependant le détail précis de toutes ces acquisitions, car l'histoire des collections numismatiques reste encore en grande partie à établir. Les principales informations que nous ayons comme source, en dehors du type même des monnaies, sont les indications portées sur l'inventaire numismatique, tenu à partir de juin 1867 par Anatole de Barthélemy.

À partir de cet inventaire principalement, nous pouvons ainsi présenter une liste de fragments de trésors et de monnaies de fouilles provenant de la région Midi-Pyrénées.

Département de l'Aveyron

L'Aveyron est riche de découvertes monétaires au XIXe siècle, avec notamment l'ensemble exceptionnel de Goutrens. Ce trésor est attesté dans les collections du MAN, ainsi que celui de la Loubière ; par ailleurs, il se trouve quelques monnaies isolées et un lot de provenance imprécise.

– Du trésor de Goutrens, découvert fin 1867, le MAN conserve un lingot d'argent (inv. Duval 1475) et 26 monnaies d'argent (inv. num. 2398 et 2399, 2405 (?), 4656 à 4679 et 4733 à 4742, soit 37 inscrites à l'inventaire) : 13 de type LT 3433 au sanglier attribuées aux Rutènes et 13 de type BN 3476 dit type de Goutrens, également données aux Rutènes.

– Du trésor de La Loubière, commune de Maleville, inventé vers 1875 mais dont l'histoire semble plus complexe et ancienne, le MAN offre 7 monnaies d'argent (inv. num. 4680 à 4686), dont quatre sont indiquées comme don de l'abbé Cérès, de Rodez. Ces monnaies se répartissent entre les types LT 3132 et variantes dit type cubiste, attribué aux Volques tectosages, le type LT 2956 variante, le type LT 3108 variante et le type Savès S302, tous les trois attribués aux Longostalètes.

– Il existe aussi une petite série de « monnaies trouvées dans l'Aveyron » (inv. num. 3031 à 3045), soit 15 exemplaires, dont la provenance précise n'est pas connue. Il s'agit de monnaies de type LT 2956 variante, LT 3104, LT 3108, LT 3111 et LT 3132.

– Enfin, il se trouve une monnaie rutène à la légende de revers TATINOS et cavalier à droite (inv. num. 3429) (LT 4383, *RIG* 278 ; 2,61 g), indiquée comme découverte

1. J.-P. Le Dantec, chargé de mission au MAN pour les monnaies gauloises.

2. M.-L. BERDEAUX-LE BRAZIDEC, coll. H. CHEW, « Les collections numismatiques du département gallo-romain du musée d'Archéologie nationale », *BSFN*, juin 2008, p. 118-124.

dans l'Aveyron. Or nous pouvons rapprocher cette monnaie d'un courrier de l'abbé Cérès conservé dans les papiers Barthélemy (3), daté de Rodez du 3 août 1881 ; cette lettre est en effet accompagnée d'une empreinte sur papier d'une « jolie gauloise » que l'abbé Cérès vient juste de trouver (il écrit « toute à l'heure ») et qu'il n'a pu joindre à l'envoi d'objets et de monnaies destiné à A. de Barthélemy qu'il avait déjà préparé. Mais il précise toutefois qu'il attend l'occasion « de lui transmettre en nature ». L'abbé Cérès décrit ensuite la pièce de la façon suivante : « La tête à droite barbue avec moustache pendante paraît ceinte d'un bandeau dont on aperçoit à la nuque le nœud flottant. On voit au revers un cavalier marchant à droite, fort drôlement coiffé, et portant une espèce de cravache à la main. On lit assez bien à l'exergue la légende TATINO. » L'abbé précise alors qu'il ne se rappelle pas avoir vu de gauloise semblable. Et il ajoute : « Je voudrai bien vous donner la douce satisfaction d'une nouvelle découverte et le plaisir d'ajouter, à la suite de tant d'autres que vous avez su tirer des ténèbres, un nouveau chef gaulois ». Ce courrier, inédit, nous permet donc sans doute de faire le lien entre la monnaie conservée au MAN et celui qui l'a transmise à A. de Barthélemy, sans connaître pour le moment le mode d'acquisition (achat ou don ?). Quant à la provenance exacte, elle n'est malheureusement pas mentionnée.

Département de la Haute-Garonne

Le département de la Haute-Garonne a également connu plusieurs découvertes dans le courant du XIXe siècle, mais nous n'en avons pas trace apparemment dans les collections du MAN.

En revanche, le MAN a acquis à la vente de la collection Soulage (4), de Toulouse, 250 monnaies d'argent gauloises provenant du site de Vieille-Toulouse. Cette importante série n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie.

Département du Lot

Le Lot est illustré dans les collections du MAN par deux trésors et par deux séries de monnaies de fouilles de la seconde moitié du XIXe siècle.

- Le premier trésor est celui de Cuzance, découvert en 1878. Il comportait environ 4000 monnaies à la croix, dans un vase. Le MAN en conserve 27 exemplaires (inv. num. 3391 à 3410, 3431 et 6 sans numéro), dont deux sont issus de la collection Forrer et un à la légende LVXTIIRI (inv. num. 3431). Ce dernier exemplaire est de même type que BN 4369a, mais de couplage de coins différents et répond à la description suivante :

A / Entre deux pentagrammes aux extrémités bouletées, figure la légende LVXTIIRI disposée en deux lignes horizontales.

R / Croix cantonnée de quatre symboles (sceptres fleurons ou enseignes, rappelant le motif figurant au-dessus du cheval sur les exemplaires en bronze).

Les autres exemplaires examinés sont tous de type mosaïqué au droit. Cependant il faut distinguer l'exemplaire MAN 3403 qui présente au droit un type à la tête triangulaire, le revers ne laissant voir dans un canton que la hache, mais le poids de 1,29 g ne semble laisser aucun doute sur son appartenance au type dit de Cuzance.

Nous savons que la plupart des monnaies conservées au MAN ont été achetées par A. de Barthélemy auprès de plusieurs des collectionneurs qui en avaient recueillies (5).

3. Archives du Cabinet des médailles, 2 APM 11, dossier Aveyron.

4. É. de NIEUWERKERKE, *Rapport sur la situation des musées impériaux pendant le règne de S. M. Napoléon III (1853-1869)*, Paris, 1869, p. 143.

5. *Bull. de la Soc. scient., hist. et archéol. de la Corrèze*, III, 1881, p. 330.

– Le second dépôt est celui d'Uzech-les-Oules, inventé en 1880 à un kilomètre du village. Il était composé d'environ 30 imitations de Rhodè et deux monnaies à la croix de type cubiste. Le MAN en conserve les deux monnaies à la croix de type cubiste (série 1, variété 1 de Savès, dont un droit mosaïqué) et trois imitations de Rhodè ou pièces lourdes de type dégénéré (inv. num. 4334 à 4338 et inv. gén. 28223), avec deux tessons du vase. Elles sont entrées au musée le 23 juillet 1884, données par A. de Barthélemy.

– La première série de monnaies de fouilles provient de l'oppidum de Murcens et fut donnée en mars 1869 par l'empereur Napoléon III, suite aux fouilles de la Commission de la Topographie de la Gaule. Elle comprend 13 exemplaires (inv. num. 2261 à 2274), dont 9 monnaies à la croix. Parmi les types présents, on trouve des monnaies à la croix à la tête triangulaire et un bronze biturige au loup de type BN 4329. On notera que ces informations correspondent bien aux descriptions données à l'époque, notamment dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique* (I, 1875, p. 320) : « L'oppidum de Murcens a fourni quelques monnaies gauloises dont voici l'énumération : le bronze n° 116 des pl. de monnaies (correspondant au bronze des Bituriges au loup et cheval ailé à droite) ; 7 deniers dits à la croix, dont 3 reproduits aux n° 275, 276 et 277 de la pl. des monnaies ; enfin 3 petites pièces d'argent, dont 2 au même type, n° 278 et 279, qui ont été rencontrées pour la première fois. (coll. du musée de Saint-Germain et de Saulcy). » Les mêmes informations sont également données par A. Castagné dans le *Congrès archéologique de France, XLIIe session de 1874 (Agen et Toulouse)*, 1875, p. 521-522, qui ajoute toutefois des monnaies de Nîmes.

Le MAN conserve également 5 autres monnaies, enregistrées plus tardivement (inv. num. 3199 à 3204), dites « trouvées à Murcens ». Parmi celles-ci se trouve un bronze arverne à la légende MOTVIDIACA.

– La seconde série de fouilles est issue du site de Luzech. Il faut très certainement, compte tenu des exemplaires en présence, la différencier du petit dépôt connu pour le même site, inventé vers 1880 à proximité de la mairie, qui comprenait un petit nombre de monnaies à la croix. Le MAN conserve en effet seulement une monnaie à la croix (inv. num. 4627) provenant de Luzech, accompagnée de cinq bronzes romains (inv. gén. 16696, don), ce qui doit correspondre aux fouilles de l'oppidum de l'Impernal, sur lequel le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (II, 1923, p. 128) précisait : « On y a trouvé des deniers tectosages à la croix en argent et diverses monnaies romaines. »

Département du Tarn

Le département du Tarn a livré deux trésors de monnaies gauloises vers le milieu du XIXe siècle : celui des environs de Castres en 1846 et celui de Garric en 1850. Seul le premier est représenté dans les collections du MAN, sans doute par un achat tardif d'A. de Barthélemy auprès d'un collectionneur de ses réseaux.

– Du trésor des environs de Castres, le MAN ne conserve ainsi que trois exemplaires rutènes au sanglier, de type LT 3433 (inv. Duval 660, 661 et 665), comme ceux qui appartiennent aux collections du Cabinet des médailles.

Département de Tarn-et-Garonne

Le trésor le plus connu sans doute pour le département de Tarn-et-Garonne est celui du Causé, regroupant au total plus de 1600 monnaies à la croix dans un vase. Mais comme il ne fut découvert qu'à l'extrême fin du XIXe siècle, en 1897, à un moment où il semble que les acquisitions du MAN diminuèrent dans le domaine de la numismatique, il ne fit sans doute pas l'objet d'un achat, ni même d'un don. En revanche,

le MAN conserve plusieurs monnaies provenant du site de *Cosa*, entrées grâce à l'intermédiaire de J.-U. Devals.

— De *Cosa*, le MAN possède ainsi de façon certaine neuf monnaies à la croix, achetées par J.-U. Devals fin 1871 pour le musée et remises à A. de Barthélemy ; elles ont été enregistrées sous les numéros d'inventaire numismatique 2491 à 2499 ; toutefois, elles ne sont plus actuellement en place (les étiquettes existent, mais les monnaies ne sont pas localisées). Il faut d'ailleurs très certainement les lier, de manière erronée, à l'information signalée dans le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (II, 1923, p. 263) qui n'hésite pas à parler d'un « important trésor de monnaies à la croix », découvert à *Cosa* ; il y a sans doute eu confusion entre le petit lot provenant du site et un trésor supposé, qui n'est pas attesté à l'heure actuelle.

Enfin, il faut également signaler un lot important de monnaies à la croix, totalisant 107 exemplaires qui n'ont pas été réexaminés pour le moment (inv. num. 3270 à 3376), dont la provenance n'est pas indiquée sur le registre et donc inconnue actuellement. Il pourrait s'agir d'un lot provenant d'un trésor présentant des quantités conséquentes. G. Savès (6) en a publié deux exemplaires, tous les deux du type dit de Goutrens (Savès n° 261 p. 176 : MAN 3296, sans poids et n° 262, p. 176 : MAN 3341, sans poids).

Notons pour terminer que nous ne disposons pas d'éléments concernant les départements du Gers, qui a pourtant livré des trésors gaulois, de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées, ces deux derniers toutefois pauvres en la matière.

Voici donc les éléments actuellement relevés, concernant les découvertes monétaires gauloises de Midi-Pyrénées conservées au MAN. Les études de ces différents lots restent encore à faire et d'autres informations viendront sans doute compléter prochainement ce premier état de la question.

GENEVIÈVE (Vincent) — **Un nouvel antoninien de Julia Domna au buste sans croissant dans le médaillier du musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse.**

Le musée Saint-Raymond de Toulouse conserve dans son médaillier un rare antoninien de Julia Domna au buste sans croissant dont un autre exemplaire fut déjà publié par J.-P. Garnier dans les pages du *BSFN* en 1989 (1). Cette nouvelle monnaie, inventoriée dans les collections sous le numéro 2000-22-220, est issue de la même paire de coins que l'exemplaire conservé au Cabinet des médailles de Paris (2) et se décrit ainsi :

IVLIA PIA FELIX AVG ; buste diadémé à dr. sans croissant sous le buste.

VENERI GENETRICI ; Vénus debout à g., tenant une patère en main dr. et un sceptre long en main g.

Pds 4,87 ; axe 12 ; diam. 22-20 ; *RIC* 387 v. ; *BMC* 20 ; Hill 1470 ; Cohen 186.

6. G. SAVÈS, *Les monnaies gauloises « à la croix » et assimilées du sud-ouest de la Gaule : examen et catalogue*, Toulouse, 1976.

1. J.-P. GARNIER, « Un antoninien de Julia Domna sans le croissant (Rome, 215 ap. J.-C.) », *BSFN*, 5, 1989, p. 576-577.

2. Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France, inv. 6648 BnF ; pds 5,24 g.